

Source : Ferloo.com

26 mai 2011 | Portrait : Amadou Bal Bâ ou l'histoire d'un « Foutanké » de Paris 19ème raconté par lui-même

De Danthiady au Quartier Latin de Paris, en passant par la Corrèze, les provinces chinoises du Xinjiang et du Shandong

Torodo, de tradition orale, de culture paysanne, nomade, peule, musulmane et occidentale, il revendique fortement son attachement aux valeurs de la famille, de la démocratie et de la République ; c'est-à-dire aux principes d'égalité, de fraternité et de justice. Né à Danthiady, au Fouta Toro, dans la région de Matam, dans le nord du Sénégal, à 20 km de la frontière mauritanienne, sur la route de Linguère, dans le Nguénar, aux portes du Ferlo, il est d'origine Peule ou haal pularèn, marié et père de deux enfants.

- - - -

« Mes parents n'ont jamais été à l'école ; ils ne savent pas ma date exacte de naissance. Cependant, ma mère m'a donné des indications : je suis venu au monde au printemps, l'année qui suit l'arrivée de la semoule de farine au village, un samedi matin, à la maison, dans le « Taroddé » (sorte de toilettes) à l'heure où le berger devait conduire le troupeau de chèvres et de moutons aux pâturages », rappelle-t-il non sans fierté.

« Mes origines ethniques, ainsi que celles de mon patronyme ont retenu l'attention des chercheurs et des conteurs. Un historien sénégalais, Cheikh Anta Diop, avance dans son ouvrage « Nation Nègre et culture » (1954) », la thèse généralement admise que **les Peuhls descendraient des Égyptiens. Les Peuhls connurent une grande période d'extension entre le XVème et le XVIème siècle et se convertirent à l'Islam au XVIIIème siècle. Leur organisation sociale a pour traits dominants : la filiation patrilinéaire et l'endogamie. Fortement hiérarchisée, la société peule est inégalitaire, aristocratique et fondée sur des castes.**

Sur mon patronyme on raconte que les « BAL » viendraient des « BA ». La légende veut qu'un Roi du Fouta, à qui un sorcier avait prédit qu'un garçon BA qui naîtra dans l'année, allait le détrôner, ait assassiné tous les garçons du village. Avant de partir en voyage, un homme avisé confia sa femme enceinte à son voisin ; à la naissance du garçon, lorsque les sbires du Roi se présentèrent pour l'étouffer, il répondit fort intelligemment : « ce n'est pas un BA, mais un BAL ».

Ainsi naquit, un nouveau patronyme, celui des « BAL ». Quant aux deux patronymes accolés (Bal et BA) que je porte, l'histoire est moins mythologique ; c'est une erreur administrative non rectifiée. L'Etat civil au Sénégal est essentiellement fondé sur des jugements supplétifs, donc sur des témoignages. A la veille du passage du certificat d'études primaires, il fallait avoir un extrait de naissance pour le dossier. Un oncle, Demba Doro N'DIAYE, (Ndlr : Notable du village de Danthiady et ancien Président de la Communauté rurale de Ogo) est allé à Ouro-Sogui, alors chef lieu d'arrondissement me chercher ce sésame. **Quand l'officier d'Etat Civil lui a demandé l'orthographe de mon patronyme, faisant référence à l'histoire que je viens de relater, il lui a répondu « BA » ou « BAL » c'est la même chose.** Ainsi, je me retrouvais, comme dans les temps anciens, avec mon patronyme d'origine « BA », mais le nom « BAL » est devenu mon deuxième prénom.

Je n'en ai pas la preuve généalogique, il semblerait que nous descendrions de Thierno Souleymane BAL celui qui a renversé le Satigui, roi animiste de la dynastie des peuhls, pour établir un Etat théocratique au Fouta – Toro fondé sur un idéal de justice, et cela bien avant la révolution américaine. Cette révolution des « Torodos » (les nobles) a encore des fortes résonances au Fouta-Toro. Mon oncle, Badara, comme son fils aîné, Khaly (Mohamed El Ghaly Bal), sont allés apprendre l'enseignement coranique en Mauritanie. Moi-même, comme les enfants de notre maison, nous avons été le soir, et très tôt le matin, sous la férule de ce maître, parfois sévère, mais équitable.

Contrairement à une idée reçue, ces origines nobles des Torodo ne confèrent aucune position privilégiée dans la société Hal Pulaar. En fait, ce statut ne procure que des obligations, notamment à l'égard des griots qui vivent aux dépens des Torodos. Les griots n'hésitent pas à user de la calomnie ou des injures à l'encontre des nobles qui refuseraient de les couvrir de cadeaux. « La différence entre un chien et un élève (lettré) réside seulement dans la taille », m'avait un jour rétorqué un griot qui ne savait pas chanter, et qui ne connaissait pas ma généalogie, et à qui j'avais refusé de donner de l'argent. Certaines traditions issues de cette caste de Torodos sont encore vivaces ; en dépit du principe d'égalité, les nobles ne se marient qu'entre eux, et sont très conservateurs ; ils considèrent le sens de l'honneur et de la fierté comme étant des vertus cardinales.

Les Anciens, dont El Hadji Moussa AW de Pikine (Paix à son âme), m'ont raconté que j'ai des origines, non seulement sénégalaises, mais aussi maliennes et mauritaniennes. En effet, **une bonne partie des peulhs, qu'on appelle les Hal Pulaarèn avaient suivi, au milieu du XIXème siècle, El Hadji Omar TALL au Mali dans sa guerre sainte, pour la poursuite de l'islamisation de l'Afrique de l'Ouest.**

En février 1864, à la suite de la défaite d'El Hadji Omar TALL, à Bandiagara au Mali, notre arrière grand-mère Khady BA, je me situe au niveau de la 6ème génération de cette ancêtre, s'est enfuie du Mali, en passant par la Mauritanie où elle séjourna pendant plusieurs années. C'est en Mauritanie qu'est né mon grand-père paternel Bocar BAL ; il est originaire de Bababé. A cette époque, l'insécurité étant grande, les Noirs étant souvent réduits à l'esclavage, ma grand-mère Khady BA dut s'enfuir à nouveau, pour venir s'installer au Sénégal, à Pouléma, à 5 km à l'Ouest de l'emplacement de l'actuel village de Danthiady.

Mes ancêtres vécurent pendant 7 ans à Pouléma ; mais ils étaient étonnés de constater que pendant cette période, il n'y avait eu ni maladie, ni décès dans ce village. En bons musulmans superstitieux et éleveurs de bovins et de caprins, ils étaient à la recherche active d'un point d'eau quand, un jour, un berger a constaté, à l'Est de l'emplacement actuel de Danthiady, que des phacochères pouvaient, rien qu'avec leurs défenses, faire jaillir de l'eau et s'abreuver facilement. C'est ainsi que mes ancêtres se déplacèrent rapidement pour venir créer un nouveau village : Danthiady, mon lieu de naissance. Pour certains de nos Anciens, « Danthiady » pourrait venir d'une déformation du peuhl : « Danthiago » (Village retrouvé ou sauvé), c'est-à-dire le lieu où l'on a retrouvé de l'eau. C'est donc un village récent qui a entre 150 et 160 ans d'ancienneté.

Mon arrière grand-mère Khady BA s'est remariée à un N'DIAYE pour élargir les bases familiales. Je rappelle que mon père et ma mère sont cousins germains. C'est une tradition séculaire de se marier au sein du groupe ; les liens familiaux sont inextricables et engendrent parfois des problèmes de consanguinité. Quand un de mes oncles a voulu se marier à Dakar, avec une Lébou, mon père s'y est fermement opposé. Mes deux frères, Samba et Adama et ma sœur, Haby, se sont mariés à des cousins.

Il faut dire que vivant en France, j'ai rompu plus facilement cette tradition séculaire ; j'ai navigué entre la Corrèze en France, la province du Xinjiang et celle du Shandong en Chine. Pour cet acte de rébellion, et étant l'aîné de la famille, mon père a refusé de me parler pendant une dizaine d'années. En fait, je ne suis pas tout à fait l'aîné, j'ai eu une grande sœur qui est née « l'année de la semoule » et qui est décédée une semaine après. Ma mère a eu deux autres filles qui sont mortes jeunes : Salimata, à la suite d'une coqueluche, Awa la sœur jumelle d'Adama, en raison des problèmes de consanguinité, était handicapée mentale.

On estime chez les Peulhs que quelqu'un qui a fixé sa résidence hors du village, ou s'est marié hors du clan, est considéré comme un « loutoudo », c'est-à-dire comme quelqu'un qui est perdu pour la communauté. Il est vrai que l'unité du groupe et la solidarité familiale sont essentiellement renforcées par les liens du mariage. On raconte encore que, quand il se sût condamné par la maladie, mon grand-père paternel, Bocar BAL a réuni toute la famille et fait une forte recommandation sur la nécessité de maintenir, en toutes circonstances, la solidarité du groupe.

Mon « Royaume d'enfance »

On a tous tendance à sublimer cette période de l'enfance ; je garde un souvenir impérissable du « Royaume d'Enfance » en référence à une expression de Léopold Sédar Senghor. Le poète président a parfaitement résumé la situation : « l'enfance c'est un état d'innocence et de bonheur ». Pour tout être, poursuit-il, « l'enfance est un paradis perdu qu'il semble à jamais impossible de retrouver ». Il en conclut « de longs troupeaux coulaient des ruisseaux de lait dans la vallée. Honneur au Fouta rédimé ».

Mon père, Harouna Bocar BAL, comme la plupart des Peulhs originaires du Fouta-Toro, contrée particulièrement défavorisée, est « né avec une valise sur la tête » ; condamné à l'immigration. Aussi, mon père a quitté très tôt le village, à l'âge de 14 ans, pour aller à Dakar, la capitale du Sénégal, devenir d'abord cireur, puis garçon de café et enfin cuisinier. Son dernier emploi, avant la retraite, a été cuisinier dans une compagnie maritime bordelaise. C'est un curieux destin. Au Fouta-Toro musulman, on ne boit pas l'alcool et les hommes ne font pas les travaux ménagers ; mais la quasi-totalité des premiers immigrants ont été des serveurs dans les bars ou des cuisiniers.

J'ai appris de mon père le goût et le sens de l'effort, du travail bien fait, l'amour pour la musique et les premiers rudiments pour une culture politique. Même si mon père n'a jamais été l'école, il a appris des rudiments de la langue française et de l'anglais. Il aimait, à son retour de congé, chaque matin, écouter les informations à la radio, et les discussions allaient bon train entre nous deux.

Mon père étant souvent en voyage, j'ai été élevé par ma mère, mes grands-parents et mes oncles. De ma mère, Peindel N'DIAYE, je crois avoir appris une certaine tolérance, un goût de la liberté ; elle me laissait faire ce qui me plaisait ; cependant, elle ne tolérait pas que je vienne en retard à l'heure du repas, et il arrivait même qu'elle me corrige sévèrement pour mes vagabondages. Il semble que ma mère ait pressenti qu'il y avait quelque chose en moi qui avait échappé à son contrôle. De ma mère, j'ai appris aussi à aimer le cinéma. Quand j'avais six ans, je me souviens encore de ce bel été que nous avons passé à Kaolack, à 200 km de Dakar. Chaque soir, on allait voir un film de *Bollywood* ou un *Western*.

C'est aussi l'un des rares moments, au cours de ces cinq mois, où j'ai pu profiter de la présence de mon père qui est resté presque un étranger pour moi, en raison de son absence liée à l'immigration.

Ma grand-mère paternelle, Hapsa SALL, veuve de longue date, qui était la fille du chef de village, Elimane Abou SALL, m'a souvent raconté le soir, au coin du feu, et avant que je m'endorme, l'autorité et le prestige dont bénéficiait son père au sein des villageois. En effet, Danthiady a été fondé par Thierno Demba SALL, dont la famille, reste encore fortement associée à la mienne par les liens du mariage. Ma grand-mère a souvent évoqué la période d'insouciance avant les années 50 au village. De son témoignage, je retiendrai que les hommes, avant la circoncision, étaient nus ; les principales activités, le jour étaient la culture du mil ou de l'arachide, la chasse, et le soir, les femmes s'occupaient du tissage, car les villageois devaient confectionner leurs propres vêtements, fabriquer leur savon. En dépit des fortes pluies de l'époque, j'ai été étonné d'apprendre qu'il y avait souvent la famine entre juin et septembre. Ce phénomène s'expliquait, en partie, par les impôts coloniaux ou divers prélèvements, parfois arbitraires de l'Etat. Les villageois avaient également tendance à consommer sans modération leurs récoltes, de telle sorte que pendant la saison des cultures, ils n'avaient plus rien dans les greniers. Ils étaient réduits, en fin de compte à manger du « *paggiri* », une plante qui pousse en été. Pendant cette période de soudure, certaines personnes étaient atteintes, notamment la nuit, d'une cécité provisoire que l'on appelle le « *bompilo* ». Le retour du mil vers octobre créait, parfois, des réactions allergiques chez certaines personnes qui enflaient. Ma grand-mère Hapsa était heureuse d'avoir eu sept enfants (3 filles et 4 fils) qui ont tous vaincu la mortalité infantile qui était très forte en ces temps-là.

Mon grand-père paternel, Bocar BAL, que je n'ai pas connu, était un chasseur, apparemment plein d'esprit, facétieux et généreux.

Ma grand-mère maternelle, Faty Banel DIALLO était originaire d'un village voisin, MBomboyabé, situé à 5 km au Nord de Danthiady. L'écrivain, Amadou Hampaté BA avait raison de dire : « en Afrique, un vieillard qui meurt c'est une bibliothèque qui brûle ». Ma grand-mère Faty Banel était fière de rappeler, que même si son village était devenu insignifiant, elle descendait de Hamady Mody Maka, un roi prestigieux. Son ancêtre avait conquis les villages environnants avant d'être, lui-même, vaincu par d'autres forces coalisées. J'ai été, pendant longtemps, dubitatif sur cette version, jusqu'à ce, qu'un jour, un griot de sa famille vint au village et a relaté, depuis des générations, l'histoire et la généalogie de la famille de ma grand-mère ; je fus alors submergé par une forte émotion, et des larmes coulèrent de mes joues.

Mon grand-père paternel, Harouna Samba Dieynaba Khady N'DIAYE, seul ancien combattant de la seconde guerre mondiale du village, était un cultivateur et un éleveur de vaches. J'ai été frappé de constater qu'il

accueillait souvent dans sa maison, une bonne partie des étrangers que les nobles considéraient comme étant des marginaux : les Maures de l'ancien village de Pouléma, les Forgerons de Bélinaïdé, à 5 km au Sud de Danthiady, les ressortissants du Ferloo et les esclaves du village de Hombo à l'Est de Danthiady.

Mon grand-père paternel a eu deux filles (Coubel et Peindel, ma mère) et deux fils (Demba et Balla), mais subitement, et à partir de 1974, la mort n'a cessé de rôder autour de ce foyer, jadis bienheureux. Ce fut d'abord, la disparition subite de mon cousin, Amadou, qui a profondément affecté mon grand-père ; mon grand-père ne s'en est jamais remis. Ma tante Coubel, qui était atteinte de tuberculose, dès son jeune âge, disparue aussitôt après. Pour ma part, le cataclysme le plus grand est venu de la mort tragique de mon oncle Balla, en Libye en 1975 ; comme la plupart des jeunes de sa génération, il voulait se rendre en France, mais n'avait pas assez de ressources. Oncle Balla travaillait pour un marchand de bois à Tripoli ; il avait chargé tout un camion, mais les amarres ont cassé, et il s'est retrouvé écrasé par le poids de cette charge. Mon oncle Demba, est également mort dans des circonstances dramatiques. Oncle Demba s'était passionné pour ses vaches, les siennes et celles des autres membres de la famille N'DIAYE ; il travaillait, sans relâche, parfois avec peu de reconnaissance, mais il aimait ce qu'il faisait. Un jour, il a tenté de soulever, seul, en grand fût d'eau ; il a ressenti une douleur vive à l'estomac, et a commencé à cracher du sang. Là aussi la disparition qui a été quasi soudaine, a été suivie de celle de son épouse et d'une bonne partie de ses enfants.

Ma grand-mère, Faty Banel qui a survécu, tant bien que mal à ces séismes, fut atteinte vers la fin de sa vie de la maladie d'Alzheimer. Je dois dire que ma mère et ma sœur Haby ont été héroïques d'avoir élevé les enfants de ma tante Coubel et ceux de mes oncles restés en vie. Nos contributions, ainsi que celle de mes deux frères Samba et Adama, ont été essentiellement financières, par les mandats qu'on envoyions chaque mois à la famille. La solidarité dont parlait mon grand-père Bocar BAL à la veille de sa disparition, a joué à plein régime.

Hormis ces souvenirs douloureux et tragiques qui hantent encore ma mémoire, de mon temps, même s'il n'y avait ni électricité, ni téléphone, ni voiture, la vie au village était loin d'être monotone ; elle était rythmée par divers événements familiaux ou religieux. En cas de baptême, de fiançailles ou de mariage, il n'y avait pas besoin d'un carton d'invitation. On attendait souvent le moment magique où l'on servait, à tous, le riz rouge cuit avec du bœuf.

Il avait d'autres grands moments de réjouissance : le retour d'un immigré au village avec ses festivités ainsi que la cohorte de musiciens « Gaolo » et autres parasites, les fêtes religieuses comme la Tabaski (la fête du mouton), le Mawloud (l'anniversaire du Prophète Mohamed, PSL). Les

fêtes païennes comme les séances de lutte sont également des moments de réjouissance. Ainsi, lorsqu'un village voisin, souvent Hombo, Thiancone ou Bélinaïdé, débarquait, par surprise, de nuit avec ses lutteurs (Ballodji), ou lorsque le village organisait pendant une semaine une compétition de lutte (Lamba), c'était la fête. Parfois, c'est un événement inattendu qui sortait le village de sa torpeur : l'arrivée d'un voyageur inattendu ou d'un fou, qui a un statut particulier dans l'imaginaire des Foutanké, si l'on se réfère à l'aventure ambiguë de Cheikh Hamidou KANE.

Hormis, ces intrusions externes qui mettaient du piquant, j'ai été frappé par la joie de vivre de nos villageois, qui en dépit des temps durs, ont choisi de conserver la bonne humeur en toute circonstance. Après le déjeuner ou le dîner, une fois que le thé à la menthe ou le « Tiakiri » (bouillie de mil mélangée au lait caillé) était en route, les discussions les plus oiseuses allaient bon train. Là-bas, on a de l'espace ; on parle fort et on rit à gorge déployée ; on débat sur tout et rien : « jéddi » ; il suffit qu'un bout-en-train s'en mêle et l'hilarité est générale. La dépression on ne connaît pas ; « on est au fond du trou, ça ne peut pas aller plus mal, on ne pourra que remonter », me disait un jour un sage. Pourquoi s'en faire ? Dans mon Fouta, on est résolument d'un pessimisme ensoleillé et d'une fatalité à toute épreuve.

J'ai été émerveillé par l'amorce de l'adolescence ; dès qu'une jeune fille d'un autre village débarquait, on la retenait quelques jours. Par classe d'âge, on se cotisait pour réserver, à notre invitée, une hospitalité digne de son rang, « Téddoungal », autour d'un thé ; on lançait des devinettes, « Ganné », et on se mettait à philosopher, « Payka ».

Ma rencontre avec l'Occident

Ma rencontre avec l'Occident s'est produite bien avant que je ne débarque en France. L'école française de mon village, en dépit de la « mission civilisatrice de la colonisation » pendant trois siècles, n'a été créée qu'en 1960, juste après l'indépendance. Ce fut un grand choc culturel à Danthiady et une violente polémique entre les partisans et les adversaires de l'école française. Un marabout de Madina Gounass, El Hadji Mamadou Saïdou BA, pour faire pression sur la population, avait dit que « celui qui conduira son fils à l'école, ce dernier prendra sa main pour le jeter en Enfer ». Prenant cette prise de position sans nuances, les villages environnants ont refusé, à l'indépendance, la construction d'une école pour leurs enfants. A Danthiady, le juste milieu et la clairvoyance y ont souvent prévalu, on a pris une voie médiane : de la première génération des écoliers, seuls les garçons ont été admis sur les bancs, on a exclu essentiellement les filles.

Mon père, connaissant l'hostilité de ma mère à l'égard de l'école française, a remis à ma mère quand on a quitté Kaolack, en décembre 1962, une lettre en Arabe cachetée, pour un de ses amis, Mamel N'DIAYE. Dès notre

arrivée au village la mission de cet ami fut de me conduire, l'après midi même à l'école. Ma mère a aussitôt crié à la trahison, en soulignant que si elle avait su le contenu de cette missive, elle l'aurait déchirée et jetée.

J'ai rencontré ensuite la France à travers mes lectures au collège, à la bibliothèque d'une église, à côté du collège de Matam, chef lieu de région, à la frontière mauritanienne. J'ai été ému de la description de Paris que Ousmane Socé DIOP, un écrivain sénégalais, en a faite dans son roman : « Mirages de Paris ». J'ai voulu approfondir mes connaissances livresques sur la capitale française, le curé m'a recommandé « l'éducation sentimentale de Gustave FLAUBERT » ; je fus totalement conquis par les pages savoureuses sur le Quartier Latin. Désormais, comme le dirait Joséphine BAKER, « j'ai deux amours : le Sénégal et Paris ».

Les années qui suivirent furent marquées par une émigration massive des ressortissants de la vallée du Fleuve Sénégal vers la France. La destination traditionnelle des immigrants de mon village a été, initialement, la Côte- d'Ivoire, puis le Congo et le Gabon. Subitement, la France s'imposa, par les revenus tirés de l'immigration, comme la destination privilégiée. C'est dans ces circonstances, comme je l'ai mentionné plus haut, que mon oncle Balla avait entrepris, sans succès, de partir pour l'Europe.

A la fin du collège, j'obtins le BEPC, mais je ne fus pas affecté au Lycée. Je suis resté une année à vadrouiller dans Dakar. Mes parents s'en inquiétèrent et voulurent même me faire revenir au Fouta, quand un oncle, Oumar N'DIAYE, me dit qu'on pouvait poursuivre ses études à l'Université, en suivant la capacité en droit. Voilà comment j'ai renoué avec les études jusqu'à l'obtention d'une bourse, pour la France.

J'avais tellement rêvé et idéalisé Paris que mon premier contact avec la France fut décevant. En effet, je suis arrivé en France, un dimanche matin, en automne, avec un ami Samba TRAORE ; les murs de la ville étaient gris, il pleuvait et il faisait un peu froid. Cependant, nous fûmes chaleureusement accueillis dans un foyer de travailleurs immigrés, à Saint-Denis, à la porte de Paris. Ce lieu fut pour moi un choc immense : les lits étaient superposés, et on dormait à trente dans la même chambre de 20 mètres carrés. Je fus très vite réconforté par l'extraordinaire hospitalité de ces immigrants Soninké, leur gentillesse et leur humanité particulièrement touchante.

Dès lundi, nous nous rendîmes au consulat du Sénégal, à la rue de la Tour, dans le 16ème arrondissement de Paris. L'agent qui fut chargé de nous recevoir nous rassura : nous allons avoir une chambre individuelle, dans un Foyer-Hôtel Sonacotra, à Athis-Mons, dans l'Essonne. Quand nous avons entendu le mot « hôtel » notre visage s'illumina de joie. Là aussi quelle déception à l'arrivée, c'était un foyer de travailleurs immigrés Algériens très bruyant. Les chambres étaient si étroites que quand on

tendait les bras on pouvait toucher les deux parois opposées de la pièce. Le mauvais cloisonnement faisait qu'on entendait le ronflement du voisin.

L'année suivante, j'obtins une chambre en résidence universitaire à Antony, dans les Hauts-de-Seine. Trois années plus tard, je me retrouvais au Quartier Latin, à la rue de Boulangers. Voilà enfin, les « mirages de Paris », le bonheur tant rêvé ! J'y ai séjourné, avec une délectation sans limites, pendant 17 ans.

Sur le plan professionnel, je suis comme ce héros de STENDHAL, Julien SOREL qui a hésité entre le rouge et le noir. En effet, j'ai hésité entre l'enseignement et le barreau. Après ma thèse de doctorat en droit public, sous la direction du professeur Jean COMBACAU, j'ai obtenu le certificat d'aptitude à la profession d'avocat en décembre 1995. Dans l'attente de trouver un cabinet d'avocats, pour mon stage, j'ai passé un concours administratif, mais c'est en dilettante que j'ai réussi. Je croyais rester dans l'administration, de façon provisoire ; mais j'ai appris par la suite, dans ce secteur, que tout ce qui est provisoire est définitif. Il faut avouer que le secteur des ressources est ingrat, mais très passionnant.

A la faveur d'un concours à la Préfecture de Police, j'obtins un appartement plus spacieux dans le 19ème arrondissement. C'est un quartier de l'Ouest parisien marqué par de fortes ruptures. On y admire de charmantes maisons individuelles du côté de la rue Mouzaïa, de Botzaris ou dans la rue des Solitaires. Mais, non loin de là, à la Place des Fêtes, il y a des tours peu enviables. Le 19ème arrondissement concentre, à lui – seul, plus de 38% des logements sociaux parisiens, avec les difficultés que cela peut comporter. Jean-Philippe, mon fils aîné, est né quand je résidais à la rue de la Corrèze. Arsinoé, ma fille, est venue au monde à la suite de mon déménagement à la rue des Annelets, dans un quartier qu'on appelle le « hameau de Belleville », non loin du jardin des Buttes Chaumont.

C'est le Maire du 19ème arrondissement, Roger MADEC et son Premier Adjoint François DAGNAUD, qui m'ont donné l'occasion d'être de **2001 à 2008 le premier conseiller Noir, élu à PARIS** ; quand on vient du Fouta, c'est un événement qui flatte l'ego. Quand, j'étais étudiant à l'Université de Paris 2 Assas, nous avons une association, INTERCAPA, de défense des droits des étrangers qui s'occupait des étudiants confrontés au refus de renouvellement de leurs titres de séjour. Cette activité militante et associative a connu un regain dès mon arrivée dans le 19ème arrondissement, lieu de forte concentration de personnes d'origine africaine, maghrébine et asiatique en difficulté. **J'ai fondé avec quelques amis une association, AIDEMA, en vue d'assister ces personnes dans leurs démarches administratives.** Très tôt ce travail s'est également étendu aux travailleurs immigrés, notamment d'origine sénégalaise ; le 19ème arrondissement compte plus de 20 foyers de travailleurs immigrés, dont l'essentiel sont des Soninké et des Haal Pularen.

Mon grand-père, qui a été tirailleur sénégalais lors de la deuxième Guerre mondiale, m'a enseigné que, parmi les biens les plus précieux de l'humanité, il y a la solidarité, la liberté et la fraternité. Se fondant sur cette solide conviction, je me suis fixé une ligne de conduite, devenir un militant des droits de l'homme, et m'inspirer ainsi de la doctrine de Protagoras, « l'Homme est la mesure de toutes choses ».

Au congrès extraordinaire du Parti Socialiste du 24 janvier 1981, à CRETEIL, nous avons applaudi, à tout rompre l'une des propositions de François MITTERRAND visant à octroyer aux étrangers le droit de vote aux élections locales. Trente ans après, cette promesse n'a pas été tenue. Nous osons espérer que celle-ci sera honorée en 2012 et que les personnes en situation irrégulière seront régularisées, et que surtout de nouveaux rapports, fondés sur l'équité, seront entretenus avec les Etats africains. Les idées du Front National ont considérablement progressé en France ; le droit aux élections locales est l'une des solutions contre l'intolérance.

J'ai souvent rappelé à nos compatriotes que je reçois dans mes permanences, l'impérieuse nécessité de respecter les lois de la République. Je suis fortement attaché au respect mutuel, à la tolérance et au devoir qui pèse sur chaque étranger de s'astreindre à mener une vie irréprochable. Chaque étranger devrait faire sienne la devise de Marguerite Yourcenar : « Aimer les autres pour soi-même ». Car réclamer des droits, c'est aussi pouvoir assumer les obligations qui en constituent la contrepartie nécessaire. Tout en rejetant la théorie des quotas ou de la « discrimination positive » à l'américaine, je prône la vraie égalité des chances. Aucune demande ne devrait être rejetée, a priori, sur la base de préjugés raciaux. Le traitement de toute revendication et l'accès aux responsabilités, doivent être fondés sur les mérites de chacun.

Pour mes hobbies, je suis passionné par la littérature, la philosophie, la mythologie grecque, le cinéma et les ballades. Je suis également, sur le terrain du militantisme, un peu fétichiste : j'adore conserver les photos ou les vidéos des principaux événements politiques parisiens. Mais, plus que tout, je suis un véritable amoureux de Paris. Mon plus grand plaisir est d'être attablé à une terrasse, dégustant un café, un livre à la main. Cette joie intense est, selon moi, comparable au goût de la madeleine de Marcel PROUST.

En dépit de la distance, il existera toujours des liens irrationnels et affectifs avec mon pays d'origine ; le Sénégal, havre de paix, pays de l'hospitalité « La Téranga », de la tolérance et de la diversité, restera toujours présent au cœur ; quand on est né là-bas, on ne peut jamais oublier cette richesse et la chance d'être venu d'ailleurs. C'est à titre que je me définis souvent comme étant un Foutanké de Paris. En effet, je suis balloté entre deux pays que j'apprécie hautement : la France pays des droits de l'Homme et d'égalité des chances, le Sénégal pour les raisons

que je viens d'évoquer. Je souhaite ardemment que les valeurs de la démocratie et de la République soient rétablies et consolidées au Sénégal, et cela contre toute tentation monarchique et de patrimonialisation du pouvoir.

Paris, le 26 mai 2011

Ferloo.com